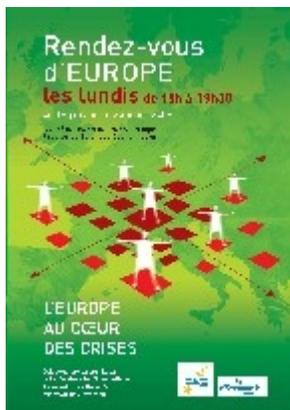




LES OPÉRATIONS DE GESTION DE CRISE DE L'UNION EUROPÉENNE : ILLUSTRATIONS ET PERSPECTIVES

le 9 février 2009 18 h00

Conférence organisée par le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes dans le cadre des Rendez-vous d'Europe 2009. Le sujet sera traité par M. Gilles MARHIC.



L'Union européenne a commencé à conduire des opérations de gestion de crise en 2003 dans le cadre de sa politique européenne de sécurité et de défense. Qu'il s'agisse de faciliter la mise en oeuvre d'un accord de paix en Indonésie, de contribuer à l'Etat de droit au Kosovo, ou de participer à la lutte contre la piraterie au large de la Somalie, ces actions vont dans le sens d'un renforcement de la sécurité internationale. Les opérations de gestion de crise de l'Union constituent un outil efficace, dont l'influence est reconnue par la communauté internationale. Depuis 2001, Gilles Marhic est Conseiller juridique au Service juridique du Conseil de l'Union européenne (relations extérieures). Il a également l'expérience de l'enseignement du droit international humanitaire, notamment à l'Institut international de Droit humanitaire de San Remo.

THÉMATIQUE(S)

Diffusion des savoirs

PARTENAIRES

Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes : <http://cejm.univ-rennes.eu>

CONTACT

[Hélène Rannou-Boucher](#)

Mise à jour le 9 avril 2014

À LIRE AUSSI



Journées normaliennes du développement durable - JNDD 2019-2020



Mini-séminaire annulé



Atelier ConférENS : "Intégrité scientifique"